



Voulon

L'Echo des Trois Rivières



Sommaire

Le Mot du Maire	Page 2
En 2023	Page 3
Informations Municipales	Page 6
Informations Pratiques	Page 10
Nos associations, nos artisans et commerçants	Page 16
L'école	Page 18
Les autres collectivités	Page 20
Vie Associative : Voulon les 3 Rivières	Page 24
Vie Associative : APE Anché-Voulon	Page 25
Vie Associative : Union Nationale des Combattants des Quatre Vallées	Page 27
Vie Associative : Club des Aînés de Voulon	Page 28
Vie Associative : ACCA	Page 28
Autres informations	Page 29
Histoire et Patrimoine de Voulon : Le prieuré Saint-Fiacre-des-Rets	Page 32
Revue de Presse 2023	Page 38

Le Mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Ces dernières années ont connu divers soubresauts, bousculant un grand nombre de nos habitudes, voire certitudes et nous contraignant à nous adapter.

L'année écoulée a été marquée par la nécessité de maîtriser les consommations d'énergie, et notamment celles de l'électricité.

Nos principaux investissements 2023 ont été orientés dans ce domaine, que ce soit le passage en LED pour l'éclairage public ou certains aménagements à la salle des fêtes. La rationalisation des comportements et surtout une réduction de la plage d'éclairage public a déjà entraîné une réduction de notre consommation globale de près de 25%.

Après la phase d'économie, se présente celle de production d'électricité. C'est dans cette perspective qu'il est demandé aux communes, pour début 2024, de définir les zones potentiellement aptes à recevoir des installations de production d'énergie (Zones d'accélération d'Énergie Renouvelables).

Chacun est incité à produire son électricité, à composter ses déchets, à garder son eau de pluie... c'est mieux pour la planète. Le paradoxe étant, qu'être vertueux n'est pas toujours récompensé, et rend souvent plus difficile l'amortissement des renouvellements de réseaux et matériels mis en œuvre. Cette situation pourrait même renforcer les arguments en faveur de la densification de l'urbanisme. La notion de service public en milieu rural pourrait alors en être impactée.

Dans la même logique les subventions permettant aux communes de financer leurs investissements, sont progressivement tournées vers les projets alliant économie d'énergie et écologie...

Un brin de soleil... le projet de reconstruction du pont du Petit Allier/Bisset, qui est très attendu, devrait s'achever dans 18 mois environ.

C'est le monde de demain qui se prépare aujourd'hui.

L'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2024.

Le Maire

Roland Latu

En 2023

RAVALEMENT DES FACADES DE LA MAIRIE :



Débutés en 2022, les travaux de ravalement des façades de la mairie se sont achevés en milieu d'année.

Ils ont été réalisés par l'entreprise PUAUD. Coût total des travaux : 38 259 € HT, financés par des subventions du département (ACTIV'3) pour 15 179 €, l'Etat (DETR) pour 11 478 €, la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou pour 3 795 €, il reste 7 807 € à la charge de la commune en autofinancement.

RENOVATION DU PARC DE LUMINAIRES DE L'ECLAIRAGE PUBLIC :

Pour réaliser des économies d'énergie, le changement d'une majorité des lanternes sodium de l'éclairage public par des lanternes LED a été effectué à l'automne. Les lanternes restantes seront changées début 2024. Coût total de la rénovation : 81 058 € HT, financé à 50% par ENERGIES VIENNE soit 40 529 €, à 20% par le Fond Vert de l'Etat soit 16 212 €, il reste à la charge de la commune 24 317 € en autofinancement.

De plus, le conseil municipal a décidé que les deux premières heures fonctionneraient à pleine puissance, ensuite passage à 60% de la puissance, et l'éclairage restera éteint de 22H00 à 6H30.

SALLE DES FÊTES : PROGRAMME D'ECONOMIE D'ENERGIE ET DE SECURITE :

Les portes qui donnent sous le préau dataient de 1997 (année de création de la salle des fêtes), elles n'étaient plus conformes aux normes de sécurité et d'isolation. L'entreprise BETIN de Chaunay a procédé à leur remplacement.

Les luminaires de la salle des fêtes ont été changés par des luminaires à LED pour diminuer la consommation d'énergie. Un destratificateur d'air a été installé pour mieux répartir la chaleur. L'entreprise BRUNET a réalisé ces travaux.

L'allée qui entoure la salle des fêtes, ainsi que celle qui mène à la mairie, ont été reprises en gravillons calcaires par l'entreprise BELLIN.

Coût total du programme : 32 898 € HT. Financement par des subventions ACTIV'3 du département pour 20 200 € et 4 965 € de l'Etat (DETR), les 7 733 € restant en autofinancement par la commune.

TRAVAUX A L'ECOLE :



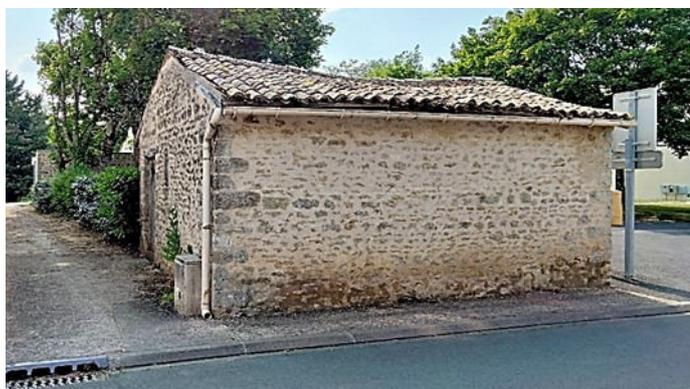
Des travaux de révision de la toiture de l'école avec enlèvement des cheminées ont été réalisés par l'entreprise PUAUD.

Des travaux de menuiserie ont été effectués par l'entreprise CS Menuiserie.

Le portail de l'école a été remplacé par l'entreprise FDS (Vivonne).

Coût total : 13 356 € HT en autofinancement par la commune.

REFECTION DE LA TOITURE DU CABANON PLACE DE LA SALLE DES FÊTES :



Avant



Après

Très vétuste, la toiture du cabanon, qui se situe place de la salle des fêtes, avait besoin d'être entièrement refaite.

Les 10 et 17 juin 2023, les travaux ont été réalisés par Laëtitia, Benjamin, Clément, Stéphane (conseillers municipaux), aidés par Jean-Michel et Sébastien (employés municipaux), sous la direction de M le Maire.

Coût de l'achat des matériaux 1 725 € HT.

Leur dévouement a permis à la commune de faire de grosses économies, qu'ils en soient remerciés.



PARKING IMPASSE DU COURSIER :



Après la création du parking en 2021, il restait à consolider le mur mitoyen. Les travaux, souvent repoussés, se sont finalement achevés début juillet. Ils ont été réalisés par l'entreprise PUAUD.

Ce parking n'est pas un espace privé, il appartient au domaine communal et donc accessible à toutes et à tous.

HAIE PLACE DE LA BALLADE :

Les résineux de la place de la Ballade ont été coupés le 18 juillet 2023 par l'entreprise ARBOREA (coût 4 956 € HT).

Ils étaient trop encombrants, les racines et l'ombre étaient une gêne permanente pour les maisons voisines.

Une haie composée d'espèces plus discrètes sera replantée.



ACHAT DE MATERIEL :

Une brosse de désherbage mécanique, une sarcluse mécanique tractée et une balayeuse ont été achetées pour 6 306 € HT. Suite à l'interdiction d'utiliser des pesticides, cet achat de matériel va faciliter la tâche des employés municipaux pour l'entretien des espaces verts de la commune : les places, les trottoirs, le cimetière etc.

TRAVAUX DE VOIRIE :

Différents sites de la commune ont été concernés par des travaux de voirie et plus particulièrement la cité de la Croix de Plomb avec la remise en état de la placette de retournement.

Coût total des travaux : 33 580 € HT (une partie est financée par la Communauté de communes du Civraisien en Poitou).

NOUVEAU SITE INTERNET :

Depuis mai 2023, le nouveau site internet :

voulon.fr est en ligne avec un nouveau visuel, des informations sur notre commune mais aussi des liens vers des sites utiles.



AUTRES TRAVAUX SUR LA COMMUNE :



• Travaux sur la lagune n° 3 de la Plaine :

Cet été, EAUX DE VIENNE, après avoir vidé, asséché et effectué des travaux de terrassement, a procédé au changement de la géomembrane de la lagune n° 3.

Les arbres qui entouraient la lagune étaient devenus trop imposants, ils en perturbaient le bon fonctionnement, ils étaient aussi une gêne pour le passage des engins nécessaires à son entretien. Ils ont été abattus et broyés. Une haie composée d'espèces au développement plus limité sera replantée dès que les conditions climatiques le permettront.

• Déploiement de la Fibre :

Pour tout le centre bourg, et aussi de Pioussais aux Rets, Le Grand Allier, La Vallée, le raccordement à la fibre fonctionne. Pour tous les autres, le raccordement devrait avoir lieu en 2024.

Informations municipales

PONT DU PETIT ALLIER :



Le dossier du pont du Petit Allier-Bisset (pont fermé à la circulation depuis le 25 août 2021) évolue favorablement. Les communes de VIVONNE et de VOULON, les Communautés de Communes des Vallées du Clain et du Civraisien en Poitou, se sont mises d'accord pour la démolition et ensuite la reconstruction du pont. Une réparation n'est pas financièrement et techniquement envisageable. Le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) est l'assistant à maîtrise d'ouvrage.

Des études complémentaires sont encore à réaliser pour finaliser le projet et obtenir les subventions. Si tous les délais sont respectés, les travaux devraient avoir lieu entre l'automne 2024 et le printemps 2025.

DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL :

M. Bertrand ALAMICHEL a démissionné de son poste de troisième adjoint, mais aussi de son mandat de conseiller municipal. Le conseil municipal a décidé de ne pas nommer un troisième adjoint pour le remplacer, le mandat se terminera avec les deux adjointes en poste.

NOMINATION DE DELEGUES AU SYNDICAT ENERGIES VIENNE :

Le conseil municipal a désigné un représentant titulaire, M. Benjamin FORTHIN, et un représentant suppléant, M. Roland LATU, à la Commission Territoriale d'Energie (CTE) du Syndicat ENERGIES VIENNE.

DEONTOLOGUE POUR LES ELUS :

L'article 218 de la loi 3DS du 21 février 2022 prévoit la possibilité pour tout élu local de pouvoir consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la Charte de l'élu local (article L.1111-1-1 du Code général des Collectivités Territoriales).

Le conseil municipal a désigné M. Dominique BREUILLAT, Professeur émérite de droit public de l'Université de POITIERS et Doyen honoraire de la Faculté de Droit et des sciences sociales de POITIERS, référent déontologue pour la commune de VOULON.

PLUI : (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Le PLUI est applicable pour toutes les communes de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou (CCCP) depuis le 1^{er} Avril 2020. Une révision générale du PLUI est lancée au niveau de la CCCP. Les enjeux de cette révision sont de lever les difficultés identifiées dans l'instruction des autorisations d'urbanisme et faire les modifications nécessaires pour permettre l'émergence de nouveaux projets.

Le planning prévisionnel va normalement s'échelonner sur deux ans avec une phase d'études, la reformulation des objectifs et l'ajustement du projet réglementaire. Une fois le document validé au conseil communautaire, une phase administrative s'en suivra avec une enquête publique et des ajustements éventuels qui permettront l'approbation final du PLUI. Une concertation publique se déroulera tout au long des phases d'études, elle permettra aux habitants de s'informer, d'exprimer leurs avis et formuler leurs demandes.

ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ZAEEnR) :



La loi APER (Accélération de la Production des Energies Renouvelables) du 10 mars 2023 prévoit que les communes définissent, sur délibération du conseil municipal, après concertation du public, des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAEEnR).

Les ZAEEnR peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : photovoltaïque, solaire thermique, éolien, biogaz, géothermie, etc. Elles peuvent porter sur tous les types de foncier, public comme privé.

Les projets situés ou non en ZAEEnR seront soumis aux mêmes procédures réglementaires et pourront ou non être par la suite autorisés. L'intérêt des ZAEEnR est pour la commune de pouvoir identifier les projets qu'elle souhaite voir sur son territoire. Les projets situés en ZAEEnR feront l'objet d'avantages en termes de délais d'instruction et de soutiens financiers.

Des ZAEEnR seront définies sur la commune de VOULON pour du photovoltaïque au sol ou sur des toitures, mais pas pour de l'éolien. Nous vous informerons au fur et à mesure de l'évolution du projet. Vos suggestions et vos remarques seront importantes pour l'élaboration des ZAEEnR.

REPAS DES AINES DE LA COMMUNE :

Après l'interruption due au Covid et la distribution de colis gourmands, la commune a décidé cette année de renouer avec le traditionnel repas organisé pour les aînés de la commune de VOULON. Il a eu lieu le 9 septembre 2023. 45 personnes étaient présentes et 8 plateaux repas ont été livrés. Quel bonheur de se retrouver, partager, échanger autour d'un repas préparé par le restaurant « la Garenne » à Fontaine le Comte. Des moments de bonne humeur qui ont permis pour certains participants de rompre l'isolement et la solitude.

ETAT CIVIL 2023 :

Seuls sont mentionnés les actes qui ont donné lieu à une inscription dans les registres de l'état civil de la commune de VOULON.

Naissances :

Bienvenue à
CONSTANCE
JULIETTE
NOE
NIELS
SALOME



Mariages :

Un mariage célébré cette année



Pacs : Deux

Décès : Trois décès en cette année 2023



Informations municipales

Finances :

Résultats de l'exercice 2023 prévisionnel :

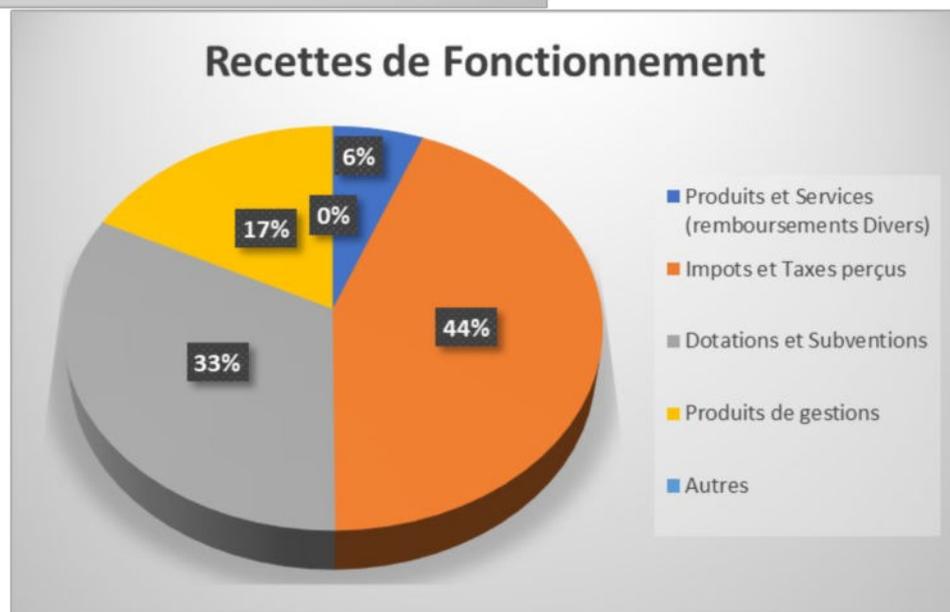
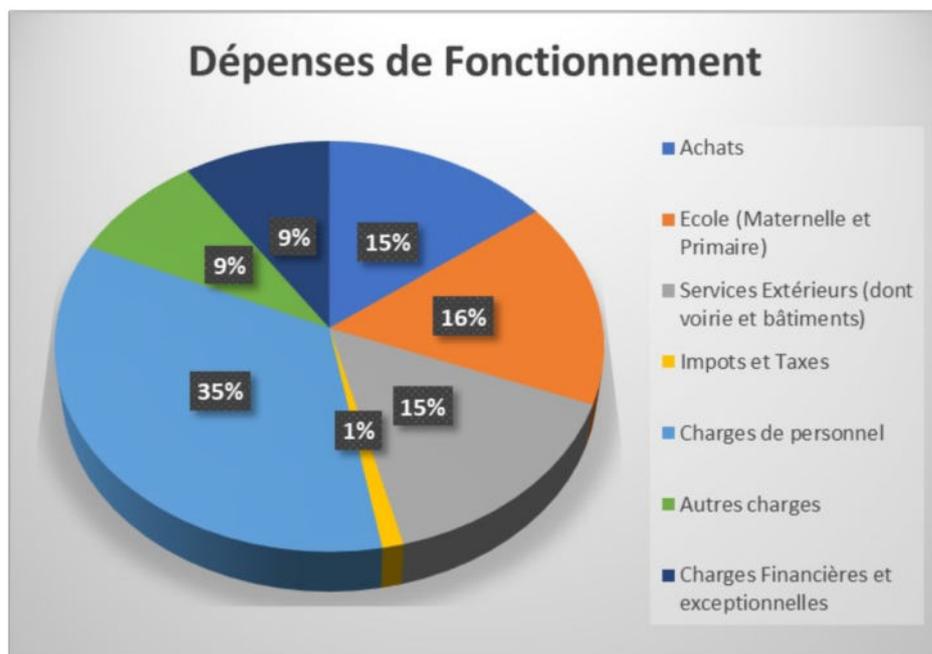
Budget communal de Fonctionnement :

Dépenses	329 251,16 €
Recettes	358 168,12 €
Solde	28 916,96 €

Budget communal d'Investissement

Dépenses	234 720,65 €
Recettes	216 829,37€
Solde	- 17 891,28€

Le budget de Fonctionnement en grands postes



TAUX ET TARIFS 2023

Taux d'imposition :

	2022 en €			2023 en €		
	BASES	TAUX	PRODUIT	BASES	TAUX	PRODUIT
Foncier Bâti	253 603	29.17%	73 976	275 977	29.17%	80 502
Foncier non Bâti	27 185	25.75%	7 000	29 102	25.75%	7 494

Après avoir examiné tous les éléments financiers, **le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition par rapport à 2022**. L'augmentation du produit provient d'une actualisation des bases d'imposition décidée par l'état et des variations des foyers fiscaux.

Subventions 2023 :

ACCA	200€
A.P.E ANCHE-VOULON	200€
Club des Aînés	200€
V3R	200€
UNC des Quatre Vallées	40€
Souvenir Français	40€
Amicale des Sapeurs- Pompiers de VIVONNE subvention exceptionnelle de 100€	

Tarifs location Salle des Fêtes :

Voir rubrique « Informations Pratiques »

La salle des fêtes sera mise gratuitement à disposition aux associations communales subventionnées pour les trois premières réservations de l'année civile. Les locations suivantes seront facturées selon le tarif en vigueur.

Tarif cimetière :

Les concessions perpétuelles de 2,65 m² à 45 € le m² soit 119,25 € la concession.

Pour les cavurnes le tarif est de 45 € le m² (concession perpétuelle).

Pour les urnes funéraires au colombarium, le tarif est de :

→ 228,68 € pour une concession perpétuelle, 137,20 € pour une concession trentenaire.

Tarif du Gîte des Petits Ponts :

Voir rubrique « Informations Pratiques »

Informations pratiques

La mairie

Le secrétariat est ouvert du lundi au samedi de 10h00 à 12h00

Fermeture le mercredi

Téléphone	05.49.42.42.99
Mail	mairie@voulon.fr
Internet	www.voulon.fr
Facebook	https://www.facebook.com/pages/Commune-de-Voulon

Vous pouvez consulter et télécharger l'Echo des Trois Rivières sur le site internet :

www.voulon.fr

Pour les urgences contacter le maire et les adjointes :

Le maire :	Roland Latu	06 26 63 08 42
1ere adjointe :	Nadine Pasquet	06 16 05 14 68
2eme adjointe :	Martine Ferreira	06 23 53 91 22

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter à la mairie pour faire connaissance.

Conciliateur de justice

M. BERGER Jean-Paul est conciliateur de justice.

Ses permanences ont lieu à la mairie de CIVRAY les mercredis : 3 Janvier- 7 Février- 6 Mars- 3 Avril- 15 Mai- 19 Juin- 17 Juillet- 7 Août- 11 Septembre- 9 Octobre- 20 Novembre- 4 Décembre.

Tel : 06-59-40-27-43 Mail : jean-paul.berger2@orange.fr

Collecte des ordures ménagères

Elle a lieu le vendredi matin, sauf pour Romagné et l'Epinasse où la collecte a lieu le lundi.

Les déchetteries de COUHE et CHAUNAY permettent aux résidents du canton de déposer **bois, ferraille, végétaux, gravats, encombrants, gros cartons et tout venant**. Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site : www.simer86.fr.

Ne sont pas admis : produits explosifs et radioactifs, médicaments, ordures ménagères et déchets d'amiante.

Déchetterie de COUHE VALENCE EN POITOU :

ZI des Tranchis 86700 COUHE VALENCE EN POITOU, 05.49.52.14.38.

Horaires du 1^{er} Novembre au 31 Mars : mardi :8h30à 12h00 et 14h à 17h00 // mercredi : 8h30 à 12h// jeudi 8h30 à 12h//vendredi, samedi : 8h30 à 12h00 et 14h à 17h00.

Horaires du 1^{er} Avril au 31 Octobre : mardi :8h30 à 12h00 et 14h à 18h00 // mercredi : 8h30 à 12h // jeudi 8h30 à 12h//vendredi, samedi : 8h30 à 12h et 14h à 18h00.

Déchetterie fermée le Lundi.

Information sur la redevance incitative pour la collecte des ordures ménagères

Au 1^{er} janvier 2024, le compostage des déchets organiques sera obligatoire, même pour les résidents en appartement (loi anti gaspillage de 2020), dans le but de valoriser les déchets qui perdent toute leur utilité en partant à la poubelle. Dans le bac de compostage, seront mis tous les déchets alimentaires tels que les épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, thé en vrac, marc de café mais aussi les fleurs fanées.

La commune de VOULON a décidé de mettre à la disposition de ses locataires, de l'école, mais aussi des locataires de la salle des fêtes, un bac de compostage collectif près de la salle des fêtes, et de les équiper de seaux à biodéchets.

Pourquoi composter ?

Composter permet de réduire vos déchets du bac noir et de valoriser en compost vos épluchures, restes de repas et autres déchets de cuisine. Le compost apporte des éléments nutritifs au sol, nourrit et enrichit la terre. Plantes, fleurs, légumes et arbustes vont l'adorer.

SIMER



En compostant, vous **RÉDUISEZ DE 30 À 40%** le volume de votre **SAC NOIR.**

Que puis-je composter ?

- épluchures de fruits et légumes
- restes de repas (viandes, poissons, pâtes...)
- filtres à café (papier), marc de café, sachets de thé (papier)
- essuie-tout (alimentaire)
- coquilles d'œufs
- fleurs fanées
- produits laitiers
- crustacés



Ce que je NE peux PAS composter

- sacs noirs, plastiques, compostables et biodégradables
- litières pour les animaux
- objets en plastique, verre, métal
- couches jetables
- contenu de sacs d'aspirateur
- lingettes nettoyantes
- coquilles de noix concassées, coquillages, moules
- déchets verts
- cendres



Au 1^{er} janvier 2026, le SIMER mettra en place la redevance incitative sur la commune, dans le but de mieux trier nos déchets. Des bacs dont la taille dépendra de la composition de la famille, vous seront distribués vers juin 2024 : bac jaune pour les déchets à recycler, bac noir pour les déchets non recyclables et non compostables.

La redevance incitative comprendra une part fixe incluant 12 levées par an du bac noir, et une part variable si les 12 levées sont dépassées. En 2025, avec les factures de la redevance des ordures ménagères, une facture « à blanc » sera jointe pour estimer le coût de la redevance incitative pour chaque foyer.

Pour des informations complémentaires vous pouvez consulter le site du SIMER : www.simer.fr

DÉCHETS ORGANIQUES de la cuisine
Restes de repas, sachets de thé, fleurs fanées, produits laitiers, déchets verts, marc de café...
dans un composteur

Les emballages en **VERRE**
dans une borne à verre

Tous vos **EMBALLAGES** (PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON, PAPIER)
Tous les **PAPIERS**
dans un contenant jaune en vrac, bien vidés, pas lavés, ni imbriqués

Gravats, encombrants, déchets verts, appareils ménagers (DEEE), déchets dangereux...
en déchèterie

Tous vos **TEXTILES, LINGES ET CHAUSSURES**
dans une borne textile

Ordures **MÉNAGÈRES**
Litière, mégots, couches, éponges, verres cassés...
dans un contenant **NOIR** en sac

DÉPOSÉS AU BON ENDROIT, ILS SERONT VALORISÉS.

TRIER, UN GESTE ESSENTIEL POUR MIEUX VALORISER LES DÉCHETS

Tous vos gestes,
au quotidien,
comptent
pour notre avenir.

Un doute sur le tri ?
Besoin d'un composteur ?
Localiser un équipement ?

Téléchargez l'application gratuite **MonTri**
ou contactez-nous à :
- prevention@simer86.fr
- ou 05 49 91 96 42 (taper 4)

Informations pratiques

Gîte des Petits Ponts (n°86G1045)



Petit gîte (35m²) coquet et bien équipé : séjour avec canapé, coin cuisine, 1 chambre avec 1 lit 2 personnes, salle d'eau avec WC. En mezzanine, espace enfants avec 2 lits 1 personne. Chauffage compris (pompe à chaleur réversible). Terrain privatif de 500 m² clôturé, terrasse, meubles de jardin, barbecue, parking.

Cette maisonnette, entourée d'eau et de verdure, bénéficie d'un superbe cadre naturel en bordure de la Dive, tout en étant à deux pas du centre bourg. Pour les amoureux de la nature et de la pêche, tranquillité assurée.



Fermé pour la période hivernale c'est à dire de la fin des vacances d'automne jusqu'à la fin du mois de mars.

En 2023, le gîte a été occupé par 43 personnes réparties en 13 semaines et 12 jours pour un total de 17 séjours, ce qui représente une très bonne fréquentation pour la période de location d'avril à la fin des vacances d'automne.

TARIFS 2024

- ◆ Basse saison 240€ / semaine
- ◆ Moyenne saison 240€ / semaine
- ◆ Vacances scolaires (autres que l'été) 260€ / semaine
- ◆ Haute saison 300€ / semaine
- ◆ Très haute saison 300€ / semaine
- ◆ Si aucune réservation à la semaine n'est enregistrée, un tarif à la nuit est prévu : 50€ / nuit

Ces tarifs s'entendent toutes charges et taxes comprises.

De façon exceptionnelle, des draps pourront être fournis au tarif de 15€ par lit occupé.

Pour chaque réservation, deux chèques de caution sont demandés :

- ◆ Caution pour risques de dégâts : 450€
- ◆ Caution pour le ménage : 50€

Renseignements et réservations : voulon86@outlook.fr

Site des gîtes de France : www.gitesdefrance-vienne.com

Salle des Fêtes (130m²)



Idéale pour des réceptions de 50 à 80 personnes (110 au maximum), et ouvrant sur un vaste parc de 3 hectares : « Les Jardins Malescot », au milieu duquel coule la Dive.

Tarifs de Location :

Au 1^{er} janvier 2024, des nouveaux tarifs sont mis en place pour la location de la salle des fêtes.

La salle sera mise à disposition gratuitement aux associations communales subventionnées pour les trois premières réservations de l'année civile. Les locations suivantes seront facturées selon le tarif en vigueur.

Habitants de la Commune et Associations Communales :

	Privé	Associations Communales	Caution
Forfait Week-end	220€	55€	300€
Forfait jour	121€	55€	200€
Vaisselle	33€	33€	60€

Habitants hors Commune et Associations intercommunales (de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou) :

	Privé	Associations inter-communales	Caution
Forfait Week-end	310€	110€	450€
Forfait jour	187€	110€	300€
Vaisselle	33€	33€	60€

Mise en place d'un tarif « surcoût énergie » de 0.30€ le KWH au-delà d'une consommation d'électricité de 400 KWH par location, les relevés seront effectués avec l'application Linky.

Bibliothèque

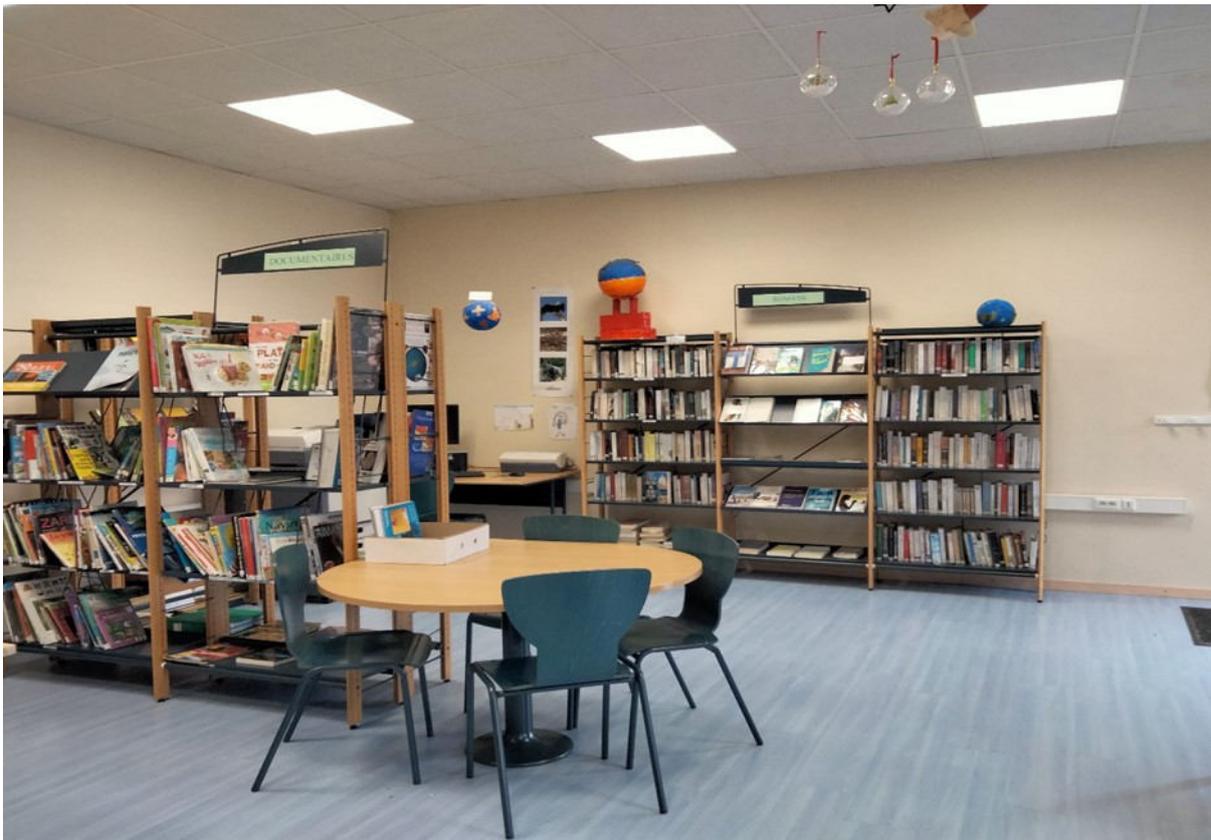
Votre bibliothèque se veut être un lieu convivial, accueillant petits et grands, avec un large choix d'albums, de romans et de documentaires.

Nous accueillons les élèves de l'école Anché-Voulon tous les mardis après-midi et sommes également là, pour vous, deux samedis par mois, de 11h à 12h.

Pendant l'accueil des élèves, nous souhaitons ouvrir leurs horizons sur le monde immense qu'apportent les livres.

En cette fin d'année, les enfants ont pu également rêver de la fête de Noël en décorant des petits objets, mais n'oublions pas que : « Lire, c'est voyager sans se déplacer » (Lewis Carroll) et que « L'imagination est plus importante que le savoir » (Albert Einstein).

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque vous souhaite une belle et heureuse année 2024.



Nos Associations Nos Artisans et Commerçants

ACCA (chasse)

M. Didier ROYER, 1 place André SENECHAU, 86700 VOULON
Tel : 06-09-30-54-63

USEP (école)

Mme LOUVET, Ecole d'Anché-Voulon, 13 rue des Trois Rivières, 86700 VOULON
Tel : 05-49-42-44-75

APE (parents d'élèves) :

Mme Carole BLET, 13 rue des Trois Rivières, 86700 VOULON
Mail : apechevoulon934@gmail.com

CLUB DU 3^{ème} AGE :

M. Guy BERNARD, 2 place de l'église, 86700 VOULON
Tel : 05-49-53-38-75

VOULON Les Trois Rivières (V3R) :



Mme RENONCET Marie, 1 place André SENECHAU, 86700 VOULON
Tel : 07-50-71-81-88
Mail : contact.v3r@gmail.com

UNC des Quatre Vallées (Anciens Combattants Valence en Poitou-Anché-Voulon)

M. Bernard LUCAS, Chatillon, 86700 Valence en Poitou
Tel : 05-49-50-79-92

L'Hexagone Pool (Club de billard) :

M. Stéphane PILLET, L'Hexagone, 15 rue des Trois Rivières, 86700 VOULON
Tel : 05-49-42-42-97

LONBEAU Stéphane

- Plomberie • Chauffage • Sanitaires
- Salle de bain clé en main
- Entretien • Ramonage
- Dépannage

6 rds du Grand Allier
86700 VOULON

☎ 05.49.55.40.76

steph.longeau@orange.fr



- > MAÇONNERIE
- > ENDUIT CHANVRE
- > MATÉRIAUX ÉCOLOGIQUES

1 ROUTE DU GRAND ALLIER 86700 VOULON

06 . 74 . 94 . 09 . 87

emmanuel.mesmin@orange.fr



sur rendez-vous
BÉNÉDICTE
06 30 81 90 25
benedictedouceparenthese@gmail.com
Bonne Parenthèse se crée dès à présent
Email : 799 230 243 0011

Aurélie Coiffure



Hommes - Femmes - Enfants

Le bourg 86700 VOULON

Tél.: 05 49 57 06 63

Assistante Maternelle agréée

Sandy Mesmin

1 route du grand allier - 86700 Voulon

06 07 40 24 82



Gladys

Assistante maternelle près de chez vous !

Tél. : 06 78 91 49 17

Plus d'infos sur moi ici :

www.nounou-top.fr/15302219

services à la personne

50%
réduction
crédit d'impôt

Marinette-Services

1 Ld Pioussais 86700 VOULON
contact@marinette-services.fr
06.63.46.93.24

Retrouvez tous les services que je vous propose sur le site internet :
www.marinette-services.fr

L'HEXAGONE

bar tabac presse restaurant épicerie gaz
0549424297

OUVERT LE DIMANCHE
club de billard pool

11 rue des 3 rivières
86700 Voulon

caen50@hotmail.fr
Amanda et Stéphane

SARL COUVR'TOIT

10 rue du Clain
86700 VOULON

☎ 06 40 38 60 13
✉ sarl_couvrtoit@orange.fr

SAPIN P. ~ ARNAUD F.
Artisan Couvreur

RGE
ECO
artisan
Le spécialiste énergie de demain

- Couverture
- Zinguerie
- Etanchéité
- Isolation
- Traitement



Rejoignez-moi sur Facebook !



Emilie Protat

0756.83.53.11

9 Les Rets
86700 Voulon

contact.relaxadm@gmail.com
<https://relaxadm.wixsite.com/relaxadm>

L'école

Cette année, l'école de Voulon a pour projet la mythologie grecque. Les élèves vont étudier les récits des héros grecs : les élèves de CM1-CM2 ont commencé avec Ulysse et les CP-CE1 avec Hercule. Des sorties sont prévues au cours de l'année, en lien avec ce thème.

Ce dernier évoluera vers les Jeux Olympiques antiques pour faire le lien avec les Jeux Olympiques 2024 à Paris. L'école de Voulon participe à l'USEP (rencontres inter-classes sur le sport). Plusieurs rencontres sportives sont prévues dans l'année.

Pour Noël, les élèves feront une chorale pendant le marché de Voulon. Ils ont répété cinq chansons et une danse. La veille des vacances, ils iront également au cinéma de Gençay pour voir Ernest et Célestine : Le voyage en Charabie.



De gauche à droite : Mme COLON (qui assure le complément de service le jeudi), Mme REMAUD (enseignante des CM1 et CM2), Mme LOUVET (directrice de l'école, en charge des CP et CE1) et le Père Noël en visite à l'école le 8 décembre 2023.

Cette année l'école accueille 32 élèves, répartis dans deux classes. Mme Remaud est l'enseignante des CM1 et CM2, Mme Louvet, la directrice, est en charge des CP et CE1. Mme Colon assure le complément de service le jeudi et M. Moreau les décharges de direction un mardi par mois.

Concernant le personnel du SIVOS, Fabienne Delusseau est en charge de la cantine, des TAP (temps d'accueil périscolaires), ainsi que de la garderie de 16h45 à 18h, Marion Bonnin de la garderie du matin et de l'accompagnement en cantine, ainsi que du bus le mercredi midi, Isabelle Bernardeau des TAP, de la garderie après 18h et du ménage de l'école, Nicole Remblière de l'accompagnement du bus au quotidien. Sébastien Menneteau est notre chauffeur de bus et Sophie Bouilleau notre secrétaire.

Pour les TAP nous avons souhaité, cette année encore, varier les plaisirs et stimuler l'intérêt des enfants en leur proposant du théâtre, l'accès aux livres (bibliothèque), du tir à l'arc, du sport, et dernièrement des ateliers philosophiques.

Différents travaux ont également été effectués, comme le changement du portail, ainsi que des améliorations à l'intérieur du bâtiment principal (mises aux normes). Grâce à des subventions, nous allons pouvoir rajeunir le parc informatique de l'école : des tablettes pour les enfants et des ordinateurs pour les enseignantes ainsi que la remise à jour du réseau internet. Tout ce matériel arrivera en deux fois, une grande partie dans le courant 2024 et le reste courant 2025.

Nous sommes ravis du travail en commun entre le SIVOS et l'équipe enseignante, une collaboration très dynamique !

Un exemple de ce travail en commun est l'organisation de la chorale de Noël (le 8 décembre). Les élèves ont également réalisé des décorations de Noël, aussi bien sur le temps scolaire qu'en TAP et en garderie. L'APE de l'école travaille aussi avec le SIVOS et l'équipe enseignante pour la réalisation de ce genre d'événements.

La collaboration mise en place n'a qu'un seul but : le bien-être des enfants !

C'est donc avec bonheur que nous vous souhaitons une belle et joyeuse nouvelle année 2024 à tous.

Martine Ferreira, présidente
Estelle Martin-Chardonier, vice-présidente



Chorale de Noël le 8 Décembre 2023

Les autres collectivités



EAUX DE VIENNE : BIENTÔT UNE AGENCE EN LIGNE

Notre agence en ligne doit voir le jour en ce début d'année 2024.

L'objectif ? Faciliter les démarches des abonnés grâce à de nouvelles fonctionnalités, accessibles 24 heures sur 24, sur votre ordinateur, votre smartphone, ou encore votre tablette.

En quelques clics, il vous sera possible de souscrire ou résilier votre abonnement, saisir l'index de votre compteur, souscrire à la mensualisation ou actualiser vos coordonnées bancaires.

Vous aurez également accès à des informations et des conseils pour votre consommation d'eau.

Pour information, vous pouvez déjà payer votre facture en ligne sur www.payfip.gouv.fr.

eaux de Vienne siveer

Factures
Gestion contrat
Conseils

Avec mon
Agence en ligne
j'effectue mes démarches
où je veux, quand je veux !

Rendez-vous début 2024 pour le lancement

Actualités sur votre commune :

- Intervention du SMVCS :

En 2023, le travail du Syndicat sur la commune a surtout concerné la gestion d'embâcles (accumulation naturelle de matériaux, bois, apportés par l'eau) car elle comporte un linéaire important de cours d'eau (Bouleure, Dive et Clain). La gestion des embâcles se veut **sélective**. En effet, certains embâcles sont utiles en diversifiant les habitats (à conserver) mais d'autres peuvent nuire au libre écoulement des eaux ou menacer des infrastructures (à supprimer).

Tous les ans plusieurs passages depuis la voie d'eau sont réalisés pour effectuer du repérage d'embâcle, une veille sur le développement des Espèces Exotiques Envahissantes (Jussie, Renouée du Japon, Ragondin, etc.).



Embâcle sur le Clain



Généralités :

Le Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud (SMVCS) est une collectivité territoriale qui assure la **Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)** sur le bassin versant amont du Clain pour le compte de 7 communautés de communes. Le SMVCS exerce cette compétence avec comme objectif l'atteinte du **bon état écologique des milieux aquatiques**. Pour cela, il **restaure** et **gère** plus de 942km de cours d'eau, sur un territoire d'intervention de plus de 1 745 km², comprenant le Clain et l'ensemble de ses affluents, depuis sa source, jusqu'à Iteuil.

En parallèle, certaines communes transfèrent également au syndicat la compétence « hors GEMAPI », notamment pour la gestion des ouvrages hydrauliques communaux.

Les actions portées par le SMVCS s'inscrivent dans le cadre d'un **programme d'action** « le Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) des Vallées du Clain Sud ». Ce programme associe une dizaine de porteurs de projets et est soutenu financièrement par 4 co-financeurs (Agence de l'eau Loire-Bretagne, la région Nouvelle-Aquitaine, les Conseils Départementaux de la Vienne et de la Charente).

Parmi les nombreuses actions inscrites dans ce contrat, le SMVCS se positionne principalement comme maître d'ouvrage sur les thématiques suivantes :

- **Restaurer les cours d'eau** → Les travaux hydromorphologiques tels que la recharge granulométrique dans le lit (apport de pierres, blocs...) permettent notamment de diversifier les habitats et de restaurer la dynamique d'écoulement grâce à la création de radiers, de banquettes...
- **Rétablir la continuité écologique** → L'objectif est de favoriser la circulation piscicole vers des zones essentielles au bon déroulé du cycle de vie des espèces mais aussi permettre le transport naturel des sédiments.
- **Gérer les milieux** → Suppression sélective des embâcles gênants, entretien de la ripisylve, gestion des espèces exotiques envahissantes (comme le Ragondin ou la Jussie), sont autant d'actions que le SMVCS réalise en interne grâce à sa régie.

Actualités sur le territoire du SMVCS :

- Niveaux d'eau sur le territoire (sécheresses/crues)

De manière globale, les milieux ont énormément souffert des sécheresses observées lors de la période estivale 2023. Ces épisodes de sécheresse ont été d'autant plus néfastes pour les milieux qu'il aura fallu attendre fin octobre pour observer les premières pluies conséquentes d'automne. Cette situation préoccupante témoigne des bouleversements incontestables liés aux changements climatiques. C'est dans ce contexte que les actions du syndicat, mais aussi une adaptation des usages, apparaissent comme indispensables. Les épisodes pluvieux et les débits des cours d'eau de ces dernières semaines ne doivent pas nous faire oublier que les économies d'eau sont à réaliser tout au long de l'année et doivent devenir une habitude quotidienne.

- Lutte collective contre les ragondins

Début 2024, une campagne de lutte collective contre les ragondins sera renouvelée sur le territoire du syndicat. Cette campagne sera menée en partenariat avec la FDGDON de la Vienne et la FREDON des Deux-Sèvres. A noter que pour chaque piégeur volontaire, une indemnité de 2€ par bête sera versée (piégeage ou tir). Pour plus de renseignement sur les modalités de cette campagne de lutte collective, contactez-nous.

Contacts :

Nous nous tenons à disposition des élus, usagers et riverains pour répondre aux questions et/ou apporter des conseils.

Pour nous contacter :

26 Avenue Henri Petonnet

86370 VIVONNE

Téléphone : 05.49.37.81.34

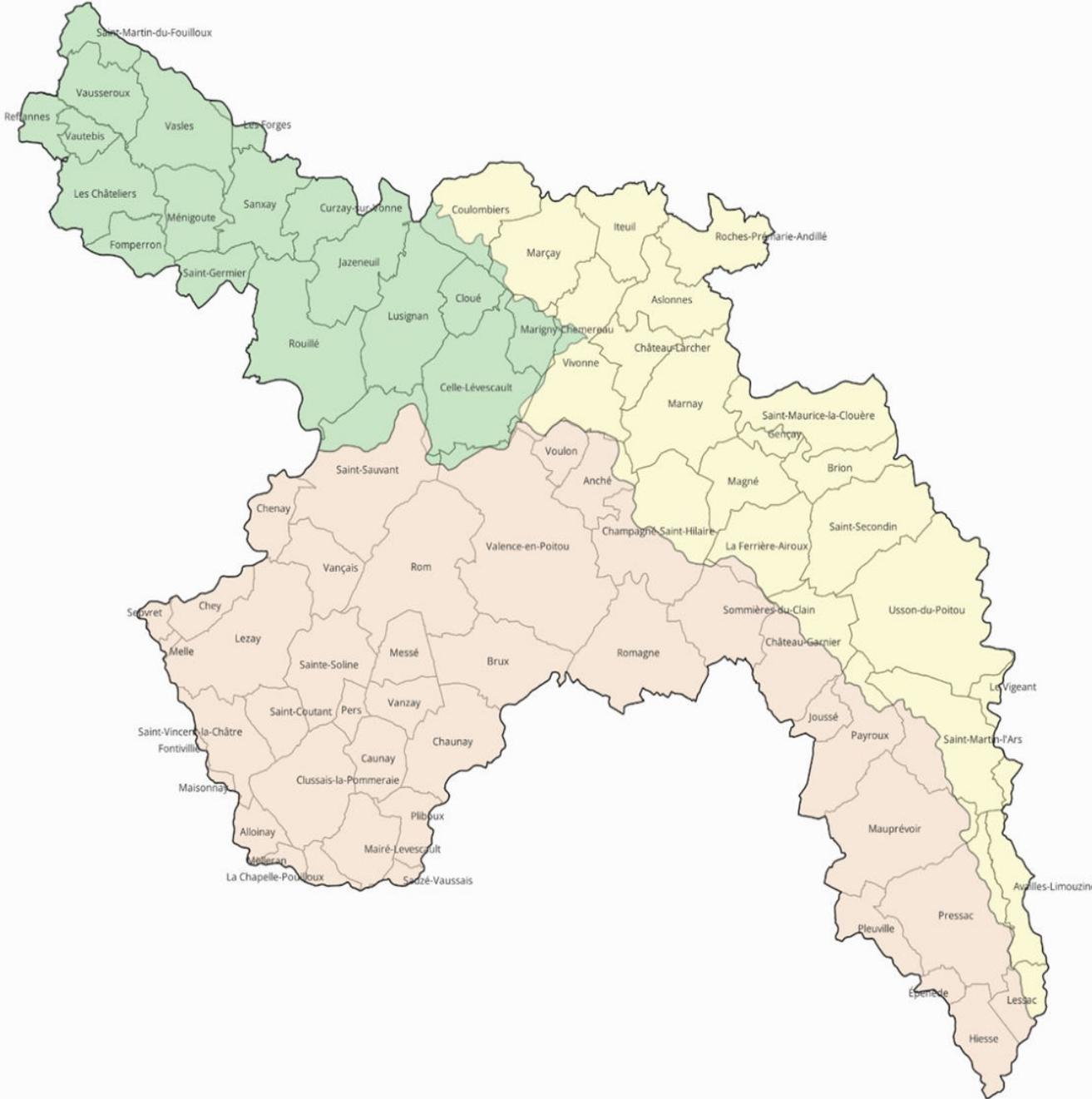
Mail : contact@clainsud.fr

Pour plus d'informations sur le territoire et les actions du syndicat, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.clainsud.fr et notre page FACEBOOK (Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud).

Référents de secteurs :

Pour connaître le technicien de rivière référent sur votre commune, se reporter à la carte ci-dessous

- Anne BRANGEON - anne.brangeon@clainsud.fr
- David BOUCHE - david.bouche@clainsud.fr
- Enzo DALMON - enzo.dalmon@clainsud.fr



Vie Associative

L'Association Voulon les 3 Rivières :

une saison 2022-2023 riche en événements et nouvelles initiatives.

Au cours du mois de décembre 2022, un calendrier de l'Avent collectif a été créé avec 7 personnes de Voulon, chacune a pu découvrir plusieurs surprises confectionnées avec soin et retrouver un petit goût d'enfance, quel plaisir partagé !! Bien sûr le père Noël nous a également rendu visite lors de notre traditionnel marché de Noël du 9 décembre organisé conjointement avec l'APE. Les exposants, le vin chaud, le food Truck Pasta Premium étaient également de la partie ainsi qu'une fanfare pour animer cette belle soirée.

En mars 2023, V3R a proposé une nouveauté : une soirée humoristique. Michaël Sabuco nous a fait l'honneur de nous jouer son spectacle "Yepaaa!".

Notre 14 Juillet a encore une fois été bien chaud cette année : Foire à Tout, jeux en bois, Charlie Toon et Yellow Bounce ont rythmé cette journée et la fameuse soirée moules/frites suivie d'un beau feu d'artifice.

Le samedi 5 octobre, c'était l'heure du bilan et du renouveau au sein du Conseil d'Administration avec notre Assemblée Générale où une nouvelle présidente a été élue, Marie Renoncet. Le midi, nous avons pu offrir un repas à l'ensemble des bénévoles ayant généreusement participé à cette belle saison.

Le nouveau Conseil d'Administration s'est attelé à organiser l'événement de cette fin d'année : le marché de Noël du 8 décembre avec 2 nouveautés : un espace Gratifieria spécial Jouets et livres pour enfants ainsi qu'un stand d'huîtres, c'était un très bon moment passé. Et le calendrier de l'Avent Collectif a lieu pour la 2ème année consécutive, nous sommes impatients d'ouvrir tous les cadeaux.

Toutes les personnes qui souhaiteraient rejoindre notre joyeuse équipe de façon ponctuelle ou plus sont les bienvenues, voici nos coordonnées :

mail : contact.v3r@gmail.com

téléphone : 07.50.71.81.88.



Repas des bénévoles



Marché de Noël du 8 décembre 2023

APE Anché-Voulon

L'Association des Parents d'Elèves a pour objectif principal d'amener la culture aux enfants, leur offrir des moments conviviaux, et surtout leur faire plaisir !

Pour l'année scolaire 2022-2023, l'équipe APE a été rejointe par des parents bénévoles enthousiastes qui ont créé une dynamique tout au long de l'année, merci à eux ! Petit retour en arrière de l'année précédente...

En septembre, le **café de la rentrée** a permis de nous rencontrer et d'échanger. Nous avons offert **un abonnement à un magazine** pour chaque classe. À l'automne et en juin, les traditionnelles **madeleines** ont régalé petits et grands. Pour les fêtes de Noël, nous avons choisi le **spectacle de magie de la Cie Carte blanche « J'aime pô les lapins ! »**. Les artistes ont été très généreux, poétiques et humoristiques, les enfants ont beaucoup apprécié. **Le Père Noël** a répondu à notre appel et a apporté de jolis cadeaux : 1 boîte scientifique et un livre pour chacun et même un ballon en or, un jeu de fléchettes magnétiques et un baby-foot. Les parties s'enchaînent depuis dans la garderie. Et deuxième année aussi **avec V3R et son marché de Noël**.

Depuis 2 ans, nous avons lancé **un concours de dessin** : leurs productions ont été exposées toute l'année à la salle des fêtes et des cadeaux « d'artistes » et des médailles ont récompensé les champions. **La boum carnaval** a bien plu aussi aux enfants, où ils se sont bien défoulés dans la salle des fêtes sur des airs de disco. Pâques était passé en avril avec **une pochette de chocolats** pour chacun, mais la mauvaise blague du 1^{er} avril a sonné ***l'annulation du Vide ta chambre***, qui n'a pas remporté d'adhésion. **Des pendules** avec les dessins des enfants ont été proposées aux familles, ainsi qu'une **tombola**.

Pour la fête de fin d'année, nous avons proposé une **buvette, le jeu des enveloppes, un stand maquillage et la pêche à la ligne**. Les CM2 sont partis pour le collège avec **2 cadeaux** : une clé USB en forme d'instrument de musique et une belle gourde isotherme. Nous avons **participé au voyage scolaire** à Angoulême (500€) et avons proposé **une sortie au Cinéma de Gençay**, le 30 juin pour les 2 classes. Un **pique-nique convivial** à la prairie d'Anché a clôturé cette année bien remplie.

Pour l'année scolaire 2023-2024, nous avons souhaité renouveler certaines actions : café de rentrée, concours de dessin, madeleines Bijou... Cette année, nous avons choisi de commencer par une offre culturelle pour les familles : **opération livres à 2€**, grâce au soutien de l'OCCE. Le **concours de dessin** a été relancé, avec pour 1^{er} thème : le sport. C'est le champion qui choisira le thème suivant, les dessins seront exposés à l'école.

Et pour Noël, les traditionnels **chocolats**, le spectacle avec son goûter et le marché de Noël avec V3R sont revenus. Le 24 novembre, grâce au soutien de l'Amicale des Anciens d'Anché et du Département de la Vienne, nous avons choisi le **spectacle « J'aime pas les enfants » avec Barket de fraises et la Cie du Frichti**. Nous avons bien ri et dansé sur des rythmes joyeux. Pour le **marché de Noël**, les enfants avaient réalisé des **créations** à vendre : rondins et boules décorés et pots SOS cookies. Il en reste, pour les intéressés... **Le Père Noël** a encore répondu présent : une place pour le Roof (salle d'escalade à Poitiers) et un jeu de cartes des JO 2024 pour chacun, 3 livres pour les classes et des roues pour jouer dehors.

Pour 2024, le programme est en cours de construction : **madeleines Bijou** en début d'année, moment convivial au printemps autour de la Nature, avec **vente de produits locaux**...

Le projet d'école tournant autour de la mythologie et des Jeux olympiques, nous participerons au **financement des diverses actions** menées par les 2 enseignantes : Micro-folies à Couhé, Musée St-Croix/ Espace Mendès-France, cinéma... et rencontres sportives USEP.

La fête de fin d'année aura pour thème les Jeux olympiques antiques, nous préparerons des **stands** en ce sens avec des **jeux et activités** diverses et une **tombola**.

Grâce à l'investissement des bénévoles, nous avons pu proposer des projets qui nous tenaient à cœur, mais nous n'avons pas beaucoup de participation des parents de l'école, alors qu'il n'y a que 27 familles. Nous avons pourtant fait passer un questionnaire aux familles en début d'année. Nous espérons avoir un regain d'intérêt pour 2024...

MERCI à Estelle & Christelle, Sébastien, Barbara, Delphine, Aurélie, Clarisse, Isabelle, Lise, Émilie, Chris, Yann, Catherine, Sébastien, Fabienne, Isabelle, Marion, Nicole, les enseignantes, les mairies d'Anché et de Voulon, les compagnies Carte blanche & Barket de fraises, Reine Dubuis du Département de la Vienne, l'OCCE, les Pères Noël, V3R, Renée et Marinette du Club de l'Amitié d'Anché, Martine Servouze, JouéClub, Bag'Adel, RBS, Fromaget, le Cinéma de Gençay, le Roof, la librairie Les Jolis Mots, les partenaires des opérations (Bijou, Kadodis, Initiatives, Souris verte, Rannou-Métivier) et tous les donateurs pour les lots enveloppes, avec une mention spéciale à tous les commerçants de Vivonne, Gençay et Couhé, et enfin à tous les parents qui ont participé aux opérations et aux moments festifs.

Et c'est le plus important, **MERCI** à tous les enfants pour tous ces moments inoubliables passés ensemble tout au long de ces 2 années, et celles à venir... En espérant qu'ils en garderont de bons souvenirs...

Carole BLET, présidente

APE Anché-Voulon, 13 rue des Trois Rivières, 86700 VOULON

apeanchevoulon934@gmail.com



Bureau APE 2023-2024

*De gauche à droite :
Carole BLET (Présidente), Christelle COUTURIER
(Secrétaire), Estelle MARTIN CHARDONNIER (Trésorière),
Aurélie BILLAUD (Vice-Présidente)*



Spectacle 2023

Union Nationale des Combattants des Quatre Vallées

Dixième année pour le Président

Ce samedi 25 Mars a eu lieu l'assemblée générale de l'U.N.C à Ceaux-en Couhé, commune de Valence-en-Poitou.

L'année 2022 fut exceptionnelle, avec son congrès départemental à Payré après 24 ans qui a rassemblé plus de 95 drapeaux et 450 personnes, autorités, militaires et civils.

Cette manifestation complexe a été organisée par le Président Bernard LUCAS et le trésorier Jean-Michel BERTHAULT. Le président s'exprime « la tâche a été un challenge, mais nous avons eu un soutien remarquable et financier de M. Philippe BELIN, Maire Valence-en-Poitou, du Maire délégué, Jules GIRARDEAU, de Mme Sybil PECRIAUX, conseillère départementale, des associations de Valence-en Poitou et de l'Union Fraternelle de Couhé, avec son Président Jean BETIN et Jean-Claude BOSSEBOEUF vice-président ».

L'association compte 31 adhérents, les cotisations n'ont pas changé, 15.00 € par an. « Nous sommes inquiets sur la continuité de nos porte-drapeaux avec une moyenne d'âge de 71 ans ». L'U.N.C départemental va mettre en place (les cadets de l'U.N.C) pour perdurer le devoir de mémoire, et former nos jeunes à prendre la relève.

Le bilan financier est juste suffisant, c'est pourquoi nos lotos et concours de belote nous permettent d'acheter les décorations, gerbes, plaques funéraires, et participation aux activités.

Bernard LUCAS a été reconduit pour sa dixième année Président, Jean-Michel BERTHAULT trésorier et Madame Clarisse MARTIN secrétaire.

« Je tenais particulièrement à actualiser et mettre à l'honneur nos anciens de la guerre d'Algérie et des conflits du Maroc et de la Tunisie »

Ont été décorés de la médaille du Djebel échelon ARGENT par le Président :

François De LAUZON, Jean GRANIER, Claude LUCAS, Claude JOUBERT, Joseph Di MERCURIO, Michel BLANCHARD.

Nous vous donnons rendez-vous le 15 avril pour notre loto à Vaux et bien sûr le 8 mai.



L'année 2023 s'est terminée sans problème.

Le nombre d'adhérents reste inchangé : 54 personnes.

Les activités 2023 ont été satisfaisantes.

Pour l'année 2024 nous avons prévu :

L'assemblée générale aura lieu le 9 janvier.

Les belotes auront lieu le 12 avril, le 14 juin et le 13 septembre.

Les repas : le 12 mars, le 14 mai, le 11 juin, le 15 octobre et le repas de Noël le 23 novembre.

Le loto le 28 avril à Chaunay.



Les rencontres du club sont inchangées, tous les 2èmes mardis du mois et à partir d'octobre à avril le 2ème et le 4ème mardi du mois.

Pro 'confort organise une réunion le 13 février, offre un repas et un panier garni à chaque participant.

Toute personne intéressée peut nous rejoindre et sera la bienvenue.

Le club vous souhaite une très bonne année et une bonne santé pour 2024.

Le Président
Guy BERNARD

Association Communale de Chasse Agréée de Voulon

L'Association Communale de Chasse Agréée de VOULON compte cette année 25 chasseurs, un chiffre en hausse par rapport à la saison précédente.

Un nouveau bureau a été élu en juin, voici sa composition :

- ◆ Président : Didier ROYER
- ◆ Vice-Président : Jean-Pierre LIEGE
- ◆ Secrétaire : Pascal QUENTIN
- ◆ Trésorier : Victorien BERNARDEAU
- ◆ Membres : Jean-Michel BERNARDEAU, Éric MARTIN



La saison en cours a été profitable au petit gibier en ce qui concerne la reproduction et le gros gibier reste stable en effectif. Nous clôturerons la saison en mars prochain avec un repas ouvert à tous. Nous communiquerons la date ultérieurement.

Les membres de l'Association vous adressent, ainsi qu'à vos proches, leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2024.

Nous restons à votre écoute pour tous renseignements.

Le Président,
Didier Royer

Autres informations

ALERTE CITOYENS :

Le système « Alerte Citoyens » permet à la mairie de vous diffuser rapidement et gratuitement des alertes et des informations sur votre téléphone, fixe ou mobile, ou par mail et ce en fonction de vos centres d'intérêts. Risques météorologiques, pannes électriques, inondations, travaux de voirie, perturbation des transports scolaires ou bien dates de manifestations, sont autant d'évènements pour lesquels vous souhaitez être informés.



Alerte Citoyens, si vous êtes inscrit, nous permet de vous contacter en cas d'évènements urgents comme par exemple les tempêtes, les inondations etc... pour vous informer mais aussi pour vous apporter notre aide si besoin.

Pour bénéficier gratuitement de ce service il est important de vous inscrire. Rendez-vous sur le site internet de la commune www.voulon.fr, et complétez le formulaire d'inscription en ligne, vous pouvez également vous inscrire directement à la mairie.

DEFIBRILLATEUR :



Un défibrillateur automatique externe (DAE) est installé sur le mur de la salle des fêtes.

Les gestes de premiers secours réalisés le plus tôt possible permettent d'augmenter les chances de survie.

Protéger la victime. Alerter les secours en appelant le 15 ou le 18 ou le 112.

Secourir en pratiquant le massage cardiaque et si besoin en utilisant le DAE. Pour cela laissez-vous guider en suivant toutes les instructions qui vous sont données par l'appareil.

LA NATURE N'EST PAS UNE POUBELLE :

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des détritrus sur tout ou partie de la voie publique.

Tout dépôt sauvage est interdit et passible d'une amende forfaitaire de 1 500 € selon la loi anti gaspillage du 10 février 2020.



LE BRUIT PEUT ETRE UNE SOURCE DE GÊNE :



Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareil telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses etc... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants (selon l'arrêté Préfectoral n°2021-DCPPAT/BE-005 du 5 janvier 2021) :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h

Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Après 22h le bruit devient du tapage nocturne

ROULONS SOLIDAIRE :



Ce service est mis en place pour lutter contre l'isolement et favoriser la création de liens en venant en aide aux personnes qui n'ont pas de moyens de transport pour se déplacer ou n'ont pas la capacité de se déplacer par leurs propres moyens.

Contacts : 06 08 87 89 44 appelez si possible au moins cinq jours avant votre déplacement. Soyez prêt à l'heure à votre domicile, un chauffeur bénévole viendra vous chercher.

Une petite participation financière vous sera demandée en fonction du nombre de kilomètres, elle sera versée au Secours Catholique.

BIEN PREPARER TON RECENSEMENT :

TU VIENS
D'AVOIR 16 ANS

**Viens te faire recenser en mairie.
Tu auras besoin de ton certificat
de recensement pour passer
tes examens et ton permis de
conduire.**

JDC

Bien préparer ton recensement
EN 5 ETAPES

ETAPE 1 Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux

ETAPE 2 Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille

ETAPE 3 Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

ETAPE 4 L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires)

ETAPE 5 Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen. Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans



La Mission Locale, un service pour les jeunes

Tu as entre 16 et 25 ans ?



Tu te poses des questions sur :



ORIENTATION



FORMATION



EMPLOI



MOBILITÉ



LOGEMENT



SANTÉ



BÉNÉVOLAT



VACANCES

Le Contrat d'Engagement Jeune, pourquoi pas toi ?

Le contrat d'engagement c'est pour les jeunes comme toi qui cherchent un emploi.



Pendant un an tu pourras faire des immersions en entreprises, trouver ta voie professionnelle, comprendre comment faire une démarche administrative et bien d'autres choses encore.

Pour te soutenir, l'Etat met en place une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 528€ selon les situations et sous condition de ton engagement.

Renseigne-toi auprès de l'antenne Mission Locale Rurale la plus proche de chez toi.



Info Jeunes, c'est quoi ?



Info Jeunes a pour mission d'informer, gratuitement et anonymement, tous les jeunes sur tous les sujets en lien avec leurs démarches d'accès à l'autonomie : les études et les métiers, l'emploi, le numérique, le logement, la santé, la mobilité, l'accès aux droits, la culture, les initiatives et projets, la citoyenneté, etc...

Il constitue pour les jeunes le premier niveau d'accès aux droits, aides, structures et dispositifs qui leur sont dédiés et adaptés à leur situation.

Permanences Info Jeunes les mercredis après-midi à Civray, Couhé et Gençay

Coordonnées de la Mission Locale : Civraisien en Poitou

Siège Social : 13 Rue Norbert Portejoie - 86400 Civray - 05 49 87 39 67

OUVERT du lundi au jeudi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30 et le vendredi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30

COUHÉ : 8 Rue Hemmoor - 86700 Couhé - renseignements au 05 49 59 53 50

OUVERT du mardi au vendredi de 09H30 à 12H30 et de 14H00 à 17H30

GENÇAY : Maison des Services Publics : 1 bis Cité de la Roche - 86160 Gençay - renseignements au 05 49 87 39 67

OUVERT le mardi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 18H00 et le mercredi et jeudi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H00

Retrouvez-nous sur :



Téléchargez l'appli Ma Mission Locale, de jour comme de nuit en 1 clic...
Scannez-moi !



Histoire et Patrimoine de Voulon : *Le prieuré Saint-Fiacre-des-Rets*

En 1837, selon le cadastre napoléonien d'Anché la section des Rets, de Pioussay au Grand Allier, appartenait à la commune d'Anché, puis avait été cédée à Voulon.

La logique était que le village des Rets incluant son moulin rapportait et appartenait au Prieuré Saint-Fiacre-des-Rets qui occupait l'autre rive du Clain.

Dans son livre « Saga Aliénor d'Aquitaine » paru en 2019, Amaury Venault évoque de manière romancée des épisodes passant par le prieuré Saint Fiacre des Rets.

Nous n'avons que très peu d'informations sur ce site aujourd'hui en ruine avancée. L'historique est rare dans les archives classiques. Nous pouvons cependant penser qu'il est contemporain de l'Abbaye de Moreaux dont il dépendait.

On trouve plusieurs toponymes sur le même site que ce soit pour le village, le moulin ou le prieuré, Reiz, Rez, Aureis, Rectz, Retz, Ret et finalement Rets

RETS (LES), vill. et mⁱⁿ sur le Clain, c^{ns} d'Anché; anc prieuré dép. de l'abbaye de Moreaux. — *Boschaudus et fontaine des Retz*, 1558 (fief de Château-Larcher). — *Le Ret*, 1611 (seign. de la Limonerie). — *Chapelle de S. Fiacre des Retz*, 1728 (clergé, 15).

Dictionnaire topographique du département de la Vienne. 1881.

Le nom peut venir de roi (re en latin), de Rete (filet à poisson en Latin), de Retz en Vendée ou par rapport à Aureis (or en latin) où nous pourrions penser que les prieurs étaient aussi orpailleurs

De Valle Martini (D. 1326).	La Vaumartin.	Vivonne.
De Aureis seu Auzteiz (D. 1326).	Les Retz.	Anché.
De Mayret (D. 1326).	S. Aubin.	Inconnu.
S. Albini (D. 1383).	De la Barre (P. 1648).	Vivonne.
		Inconnu.

Pouillé du diocèse de Poitiers, page 192, en 1868

Ce prieuré est au moins contemporain de l'abbaye Bénédictine de Moreaux c'est-à-dire du XIIe siècle, à laquelle ils rapportaient.

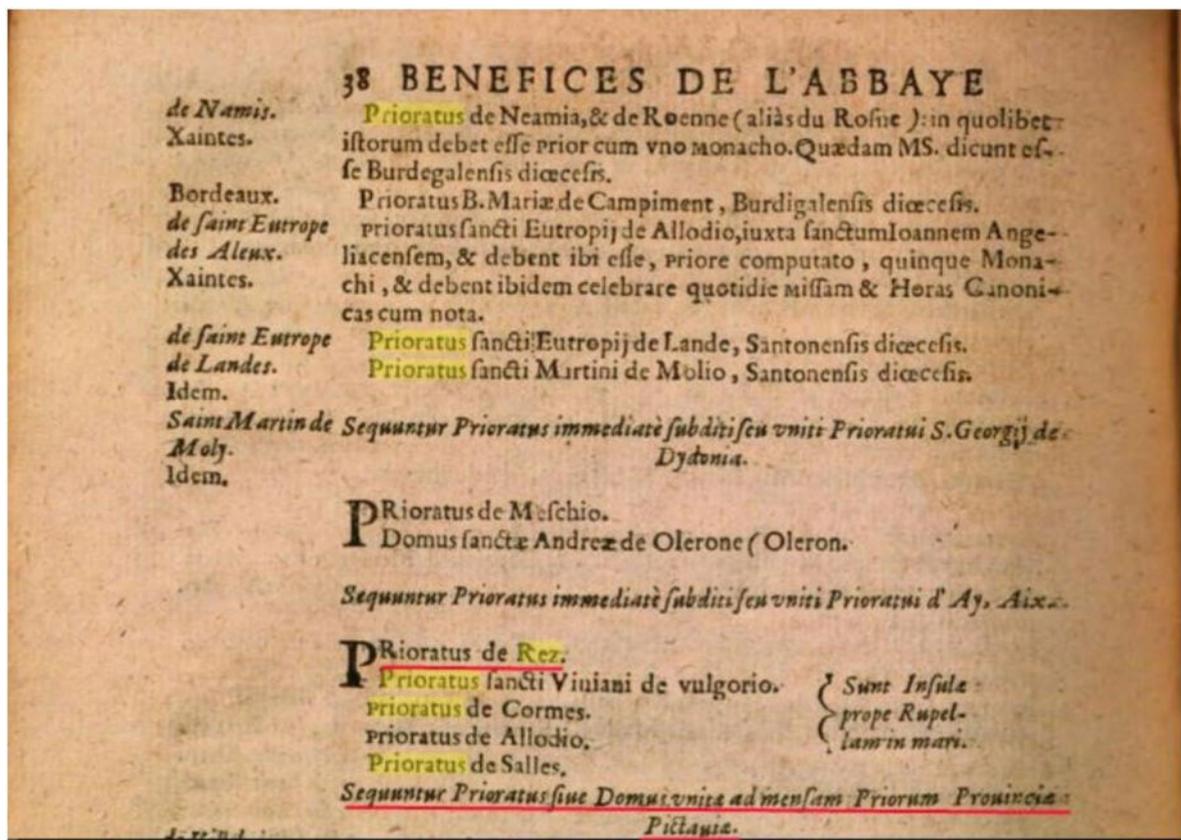
Il ne devait pas être puissant car ses revenus se limitaient à quelques terres et à l'activité du moulin des Rets, comme nous le voyons dans cet article ci-dessous, l'abbaye de Moreaux lui demandant comme loyer la somme de 60 livres et deux chapons (poulets).

La communauté, qui compta autrefois jusqu'à dix-huit religieux, ne se composait plus au dernier siècle que d'un prieur et d'un sacristain. Ses revenus étaient peu considérables; le 10 décembre 1785, ils furent affermés en totalité pour neuf ans, par M. Bruneau, abbé commendataire, au prix de 4,450 liv. par an.

Les seuls bénéfiques qui fussent à la nomination de cette abbaye étaient les prieurés de St-Mandé de la Vaumartin, près Cercigny, en la paroisse de St-Georges de Vivône; de St-Fiacre des Rets, en la paroisse d'Anché, voisin du précédent, et de St-Maur du Verger, en la paroisse de Lagord près la Rochelle. Ils étaient tous trois en commende au dernier siècle. Celui de la Vaumartin était affermé au prix de 101 livres et de deux livres de sucre fin; celui des Rets ne rapportait que 60 livres et deux chapons de suffrages (1).

Les revenus de l'abbaye de Moreaux. Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest 1845

Dans les revenus de l'abbaye Bénédictine de Cluny le prieuré de Rez est indiqué.



Bénéfices de l'Abbaye Bénédictine de Cluny, Pouillé Général 1648 (Gallica)

Nous ne savons rien non plus sur le choix de Saint-Fiacre, né au VII^e siècle, comme patron du prieuré. Il est cependant heureux que dans cette région de jardins bas prospères on l'ait baptisé du nom du saint des jardiniers.

En plus d'être vénéré par les jardiniers, Saint Fiacre était un moine guérisseur par les plantes. Le prieuré est encore présent en l'état en 1837 comme l'indique le plan qui suit.

Plan napoléonien de 1837, Section B, Feuille I (Archives départementales de la Vienne)

Ce prieuré est à gauche sur le chemin qui va de Fonsalmois à La Morinière sur la commune d'Anché.



Les premiers indices sont le gué et la passerelle de type celte qui mène à un autre gué en face du village des Rets.

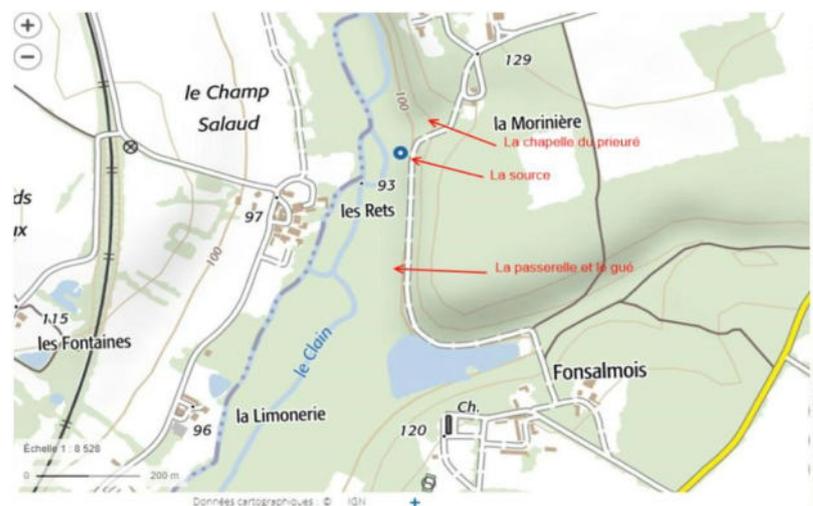


Gué et Passerelle allant vers les Rets

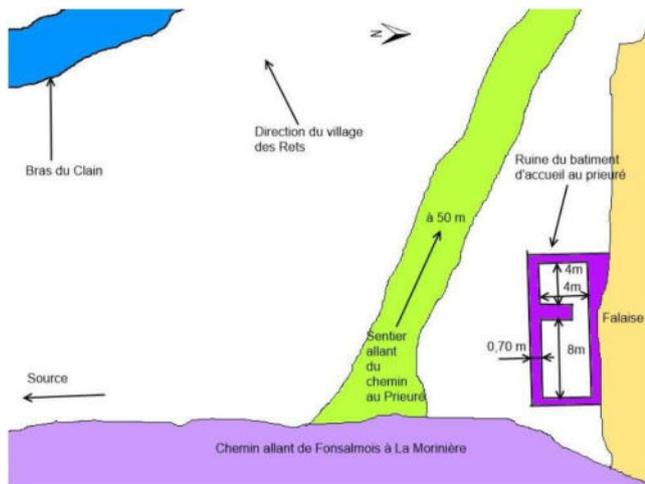
Le deuxième indice est la source à 300 m de la passerelle. Cette source au doux nom de « Mirelune » semble-t-il, est pérenne l'été, rejoint le Clain par un bras qui s'écoule dans une zone marécageuse. Elle devait être le lieu où les prieurs s'approvisionnaient en eau potable. En face de la source de l'autre côté du chemin, à la base de la pente de la forêt, se trouve une grotte au plafond bas.



Fontaine de Mirelune



Carte IGN



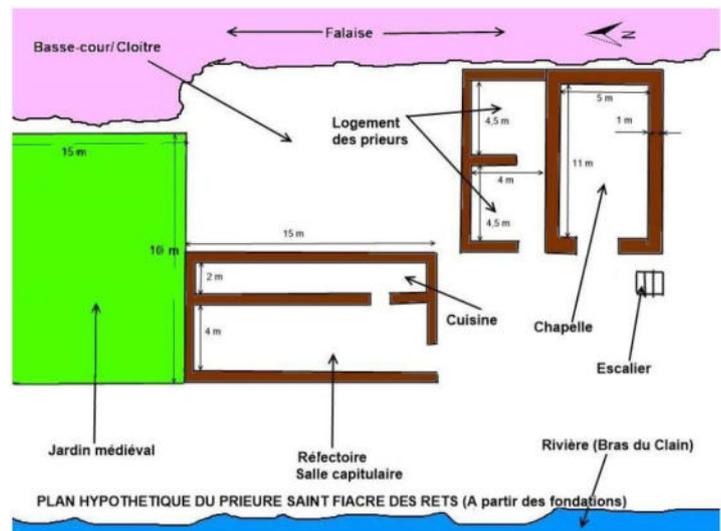
Plan d'accès vers le prieuré



L'entrée ne se voit pas du chemin. Le logis d'accueil est constitué de deux pièces communicantes.

Construction avant le prieuré

Le sentier descend ensuite en pente douce vers la rivière et longe la falaise où de gros blocs de rochers effondrés ressemblent à des tables de dolmens qui semblent posées là. Il est recouvert par la végétation qui a investi les lieux, et des arbres qui poussent dans les ruines des bâtiments. Des tas de pierres taillées indiquent que la déconstruction a fait son œuvre malgré la difficulté d'accès.



Plan des ruines du prieuré
Saint-Fiacre-des-Rets

On accède à la chapelle par un petit escalier.



Escalier d'accès à la Chapelle

L'ensemble du prieuré s'inscrit dans un rectangle de 50 x 20 m

Seule, la chapelle, comporte des murs encore en élévation. Il faut indiquer que l'appareillage est de belle qualité ainsi que la technique de construction. Une chapelle qui a assurément servi de carrière avec ses murs d'un mètre d'épaisseur.



La chapelle vue du cœur en direction du portail d'entrée

Des niches apparaissent encore sur le mur sud de la chapelle.



Niches positionnées à hauteur d'homme dans le mur sud

Adossés au mur extérieur nord de la chapelle se tiennent deux emplacements de fondations pouvant être dédiés aux cellules des prieurs.

Les cuisines en premier plan et le réfectoire

L'ensemble des constructions s'adapte aux pentes du terrain entre la falaise et la vallée du Clain. Deux zones, hors constructions. L'une est carrée, positionnée dans l'angle des murs des logements des prieurs, les cuisines et la falaise. On peut penser à une basse-cour ou à un cloître rudimentaire. Une falaise vient délimiter le carré derrière les cuisines, la basse-cour ou le cloître. L'ensemble se termine par une plateforme, délimitée par un mur bas, qui fait 10 x 15m et qui peut être dédiée au jardin médiéval coutumier des prieurés du XIIe siècle.



Murs du réfectoire côté rivière

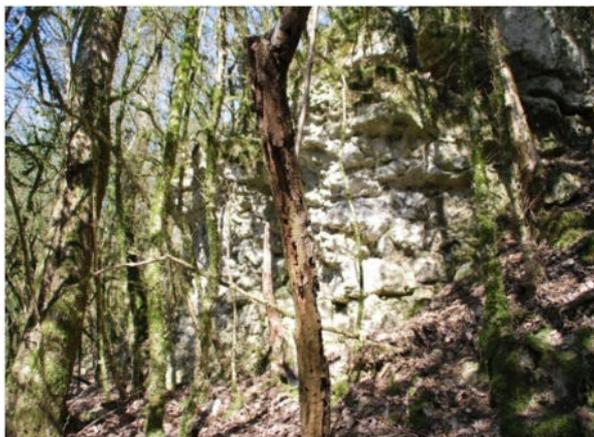


Emplacement théorique du jardin médiéval

Au-delà de ce mur la pente est régulière entre la falaise et le cours de la rivière.

En conclusion, comme nous avons pu le constater, les restes du prieuré sont en très mauvais état, dans une végétation incluse en bordure de la forêt des Coussières. Au vu des lichens présents sur la végétation le lieu devait être particulièrement humide. Le nombre de prieurs ne devait pas excéder 4 ou 5. La zone marécageuse constituée de nombreux bras du Clain aurait-elle été aussi, pour ces prieurs bénédictins voués à Saint Fiacre, un lieu de prélèvement de plantes nécessaires à la confection de remèdes, liqueurs ou tisanes, dont ils maîtrisaient la science.

C'était surtout un lieu de passage sur un tracé qui devait, depuis le néolithique, être la voie obligée d'est en ouest sur le Clain, car à l'époque les ponts n'existaient pas.



Le lieu se prête aussi à la méditation dans un environnement austère qui ne voit le soleil que l'après-midi et le soir. Il serait cependant heureux de dégager la végétation pour apprécier l'isolement du site étonnamment caché entre la falaise et la rivière du Clain.

Rédacteur/photos : Pierre Rossignol association « mémoires et cultures » Champagné.

Avec le concours de l'association HPVE (histoire du patrimoine de Vivonne et environs)

Un grand merci à tous ces passionnés d'histoire et de patrimoine pour nous avoir présenté le Prieuré Saint Fiacre des Rets.

Dans notre prochain numéro grâce à eux, nous partirons à la découverte d'autres richesses du patrimoine de VOULON ou de son histoire.

Revue de Presse 2023

Voulon : premiers vœux pour le maire Roland Latu



Roland Latu, maire.

© Photo et article NR du 16 /01/2023

Samedi 14 janvier 2023 en fin de matinée, c'est entouré des élus municipaux et des employés communaux que Roland Latu a présenté ses vœux pour la première fois aux Voulonnais en présence de Sybil Pécriaux, conseillère départementale, des maires des communes voisines et d'un représentant de la gendarmerie.

Cette cérémonie a permis de faire le bilan des deux années écoulées, d'annoncer les projets. Il a rappelé que la population est en augmentation de 6,6 %, soit 479 habitants au recensement de 2022 ; 30 de plus qu'en 2016. De nouveaux habitants se sont installés soit par construction de maison mais aussi avec l'achat de bâtiments existants. Le tissu économique s'étoffe un peu avec l'installation d'auto-entrepreneurs, d'artisans et d'un éco-lieu. À noter également des travaux de toitures des bâtiments, aménagement divers, achat de matériel, travaux d'étanchéité à la mairie.

Les projets 2023 : continuer la remise en état des toitures, mais la réfection de la nef de l'église est reportée faute de candidats. La municipalité va s'orienter vers les économies d'énergie avec le passage en Led des 100 lanternes et, si possible, le remplacement des huisseries et l'éclairage de la salle des fêtes. Il a aussi souligné que les taux d'impositions n'augmenteront pas, comme depuis trente ans. Le site internet est en cours de refonte sous la direction de Nadine Pasquet et le logiciel Alerte Citoyens a été retenu par la mairie pour informer les habitants. La commune est raccordée à la fibre optique avec la nécessité d'enfouir les lignes rue des Coteaux et, pour les extérieurs, la pose de poteaux.

Avant de renouveler ses vœux, il a fait le point sur le dossier du pont en fer du Petit-Allier qui date de 1905 qui se situe sur les deux communes (Voulon et Vivonne). Par sécurité, le pont est fermé depuis septembre 2021. Les travaux s'élèveraient à 1.000.000 €. Après accord, les deux communes étaient à la recherche de subventions, mais le financement a été bloqué par la préfecture car, suite au transfert de la compétence voirie, c'est aux communautés de communes d'entreprendre les travaux.

Club des aînés de Voulon : les activités se poursuivent



Le bureau et membres du club des aînés.
© Photo et article NR-CP du 02/02/2023

L'assemblée générale du club des aînés de Voulon s'est tenue le mardi 10 janvier 2023 après-midi, à la salle des associations, sous la présidence de Guy Bernard.

Après la crise sanitaire, le club a repris toutes ses activités en avril 2022. Le bilan financier présenté par Odette Menneteau est positif. Le club compte une cinquantaine d'adhérents, un chiffre qui reste stable. Toutes les personnes souhaitant rejoindre le club seront les bienvenues. La cotisation a été fixée à 12,50 €.

Activités reconduites

Les membres du club se retrouvent le 2^e mardi de chaque mois, et d'octobre à mars également le 4^e mardi. Toutes les activités sont reconduites : repas, belote, loto, buffet campagnard et en projet un voyage d'une journée dont la destination reste à définir.

Avant de procéder à l'élection du bureau, le président a émis le souhait pour gérer le club d'être secondé par un ou une vice-présidente, poste jusqu'alors inoccupé. Andrée Latu seule candidate a été élue. Le bureau élu : président Guy Bernard ; vice-présidente Andrée Latu ; secrétaire Jean-Michel Ayrault ; secrétaire adjointe Francine Ayrault ; trésorière Odette Menneteau ; adjointe Martine Bernard.

Voulon : Soirée humoristique avec Michaël Sabuco

L'association Voulon 3 Rivières organise une soirée humoristique le samedi 25 mars à 20 h 30, à la salle des fêtes, avec la venue de Michaël Sabuco.



Michaël Sabuco sera à la salle des fêtes de Voulon le 25 mars 2023.

© Photo et article NR du 21/03/2023

Dans son spectacle, intitulé *Yepaaa !* l'humoriste, ancien animateur de club et comédien transporte le public en vacances, avec humour, autodérision et folie. C'est dans les clubs de vacances qu'il a fait ses armes sur scène, des Canaries aux îles grecques.

Il parle de son expérience et raconte ses anecdotes avec justesse. L'humoriste a joué ce spectacle dans de nombreuses villes de province et au Palais des glaces, à Paris. Et comme il le dit lui-même : « *Vive la vie, vive la fête, Yepaaa !* »

Voulon : cinq artistes exposent pour le Chemin des ateliers

Le Chemin des ateliers est un collectif d'artistes, poitevins et de communes des alentours, qui ouvrent les portes de leur atelier une fois par an le temps d'un week-end. En 2023, l'événement se déroulera ces 9, 10 et



Patrick Pichon entouré de ses amies artistes.

© Photo et article NR-CP du 02/06/2023

11 juin. Pour cette 18^e édition du Chemin des ateliers, ce sera l'occasion d'aller à la rencontre de 85 artistes, dans les 29 ateliers ouverts au public. Le vernissage aura lieu le mardi 6 juin à partir de 18 h 30 dans le Palais des Ducs d'Aquitaine à Poitiers avec une exposition-vente au profit de l'association 100 pour 1 Vienne .

Pour la première fois, Patrick Pichon, « Pichman », photographe et peintre, qui travaille au 9, du lieudit « Pilon » à Voulon, ouvre son atelier au public pour présenter son travail. Pour les

visiteurs, ce sera l'occasion de découvrir la démarche artistique de l'artiste dans son cadre de création. À ses côtés, les amateurs d'arts pourront découvrir dans la grange, le garage et dans son atelier les œuvres de Françoise Barbier et ses sculptures en ciment et armatures métalliques, les tableaux de Céane, peinture intuitive et graphique au feutre à alcool, les tableaux de Marylène « May » Moulin qui utilise l'acrylique pour ses peintures abstraites, et les gravures de Laura Lauriers « Le graveur fou ».

L'exposition sera ouverte le vendredi 9 juin, samedi 10 et dimanche 11 juin de 15 h à 20 h au village de « Pilon » de Voulon. Itinéraire fléché.

VOULON

La fête du 14 juillet en préparation

Le village se prépare à vivre une nouvelle fois les festivités du 14 juillet. Le samedi 24 juin 2023, l'association Voulon 3 Rivières, organisatrice de l'évènement, avait convié les bénévoles dans la salle des associations pour finaliser la préparation et définir les tâches de chacun.

Une quinzaine de personnes avait répondu présent. Le président a rappelé le programme de la journée qui sera animée par Jacky Robin et débutera dès 8h dans le centre-bourg avec, toute la journée, la foire à tout, le vide greniers, le marché de producteurs et des jeux en bois. A partir de 10h, sera proposée une exposition, dans la salle des associations, des tableaux de Stéphane Texereau et des sculptures en résine d'Emmanuel Roffet. De 11h à 18h, déambulation burlesque et sculpture sur ballons avec Charlie Toon ; à 19h, concert avec Yellow Bounce (jazz new Orléans, Dixieland revival & swing) et à 23h, feu d'artifice.

Restauration sans réservation et buvette : repas de midi 5€. Repas du soir 10€ (pour plus de confort, pensez à apporter vos couverts et plateaux).

La journée sera clôturée par un feu d'artifice tiré dans les Jardins Malescots (derrière la mairie)

Foire à tout, vide-greniers, brocante, marché 2€ le mètre linéaire, réservation au 07.50.71.81.88 ou contact.v3r@gmail.com



*Les bénévoles de l'association Voulon 3 Rivières
Photo et article Centre Presse du 11 juillet 2023*

VOULON

Stéphane Texereau a exposé dans son village natal

Lors de la fête annuelle, la Foire à tout du vendredi 14 juillet organisée par l'association Voulon les Trois Rivières, Stéphane Texereau, artiste peintre, avait investi la salle des associations et accrocher une cinquantaine de ses tableaux afin de permettre au public de découvrir son travail.



Stéphane Texereau a exposé à Voulon à l'occasion de la Foire à tout.

Photo et article NR-CP 19 juillet 2023

Natif de Voulon, il avait quitté son village à l'âge de 18 ans pour Marseille où il avait intégré les ateliers des Beaux-Arts.

En 1999, il était revenu exposer ses tableaux dans la même salle, en clin d'œil et il a souhaité intituler son exposition d'un jour *24 ans plus tard, le retour*.

Toute la journée, ses amis et le public se sont succédés pour admirer ses magnifiques portraits dont les personnages donnent l'impression au visiteur de le regarder.

Stéphane Texereau exposera au Musée Expo de Brux de septembre à décembre 2023.

Voulon : Marie Renoncet, nouvelle présidente de Voulon les 3 Rivières



Le maire Roland Latu et les membres de l'association ont approuvé le bilan.
© Photo et article NR du 05/11/2023

L'association V3R (pour Voulon Les 3 Rivières) a tenu son assemblée générale, salle des associations, au mois d'octobre, en présence du maire Roland Latu et des membres de l'association. La séance a été présidée par Jonathan Riant.

Avant de présenter le bilan, il a annoncé qu'il ne se représentait pas au poste de président pour raisons professionnelles, mais qu'il restait au sein de l'association. Cette deuxième année d'animations s'avère satisfaisante. Une déception toutefois, le spectacle humoristique n'a pas attiré la foule. Le 14 Juillet, comme l'année précédente, a connu le succès. Le bilan financier est négatif mais s'équilibre largement avec les avoirs.

Concernant les futurs projets, outre le marché de Noël et la fête du 14 Juillet qui devraient être au programme, les autres animations seront définies par la nouvelle équipe. La modification des statuts pour augmenter le nombre de personnes pour siéger au conseil d'administration a été adoptée à l'unanimité et pourra compter jusqu'à 14 membres.

Ont été élus ou réélus au conseil d'administration : Roland Latu, Catherine Sabatier, Marinette Maury, Vanessa Coste, Aurélie et Yann Billard, Jonathan Riant, Sophie Guitteau, Jérôme Girault, Nicolas Desbord, Aurore Muzard, Marie Renoncet et Charly Renoncet.

Le nouveau bureau. Présidente : Marie Renoncet, vice-président : Charly Renoncet, secrétaire : Sophie Guitteau, secrétaire adjointe : Aurore Muzard, trésorière : Marinette Maury, trésorier adjoint : Jonathan Riant.

voulon

Père Noël et gratifieria

Le marché de Noël organisé par Voulon Trois-Rivières et l'APE a attiré de nombreux visiteurs vendredi décembre au soir.

Installés à l'intérieur et l'extérieur de la salle des fêtes, une vingtaine d'artisans, créateurs et producteurs locaux proposaient toute une variété d'arti-

cles. L'espace vin chaud, boisson et crêpes a réchauffé petits et grands.

Pour la première fois, une gratifieria spéciale jouets était organisée dans la salle des associations sous l'œil attentif du Père Noël pour une distribution de bonbons et la traditionnelle photo souvenir.



De nombreux visiteurs pour le marché de Noël. (Photo NR-CP)

